

2 0 0 7

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Une année au service des habitants de Bourges Plus



ÉDITO

Voici venu le temps du bilan de l'année 2007.

Le document que vous avez entre les mains vous décrit l'activité des services de Bourges Plus dans l'exercice des compétences transférées par nos 14 communes.

Ce document nous l'avons voulu plus clair et plus lisible.

Il vous présente tout d'abord l'organisation de l'administration communautaire.

Il vous présente ensuite les différentes missions développées par les services pour mettre en œuvre notre projet de territoire.

Favoriser le développement économique et l'emploi pour tous, renforcer les solidarités avec les communes, sont le quotidien des services de Bourges Plus.

Toute notre énergie est tournée vers ces objectifs afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Alain Tanton

Président de Bourges Plus

1^{er} Maire-adjoint de Bourges

Conseiller régional

ÉDITO DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS	3
UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE	5
Secrétariat général	6
Ressources humaines	8
Juridique	10
Finances	12
Informatique	15
Communication	17
QOM	18
SIG	22
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	25
Aménagement Prospective	26
L'action économique	28
RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE	35
Développement urbain	36
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE	41
L'eau	42
L'assainissement	44
Bureau d'études - Voirie	46
Archéologie préventive	48



PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS



Bourges Plus, c'est

14 Communes,

351 km²

100 370 habitants

50 895 logements

4 630 entreprises

3 638 étudiants

BOURGES PLUS

Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCOT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
- **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire**
- **Eau**
- **Assainissement**
- **Aménagement et gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage**
- **Archéologie préventive**





UNE ADMINISTRATION A VOTRE SERVICE

Bourges Plus, ce sont 184 agents qui mettent en œuvre les grandes orientations définies par les élus, au service des habitants du territoire.

Services

SECRETARIAT GÉNÉRAL
RESSOURCES HUMAINES
JURIDIQUE
FINANCES
INFORMATIQUE
COMMUNICATION
QOM
SIG



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le **Service Secrétariat Général** a pour mission principale d'assurer la préparation et le suivi des instances communautaires (Bureaux et Conseils), ainsi que les instances du Syndicat Intercommunal pour la révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (Comités et Bureaux du SIRDAB). Il gère également la signature et le suivi des arrêtés et des décisions du Président de Bourges Plus et du SIRDAB.

Le Service assure l'organisation des différentes instances communautaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le **Conseil communautaire** est composé de **80 délégués** représentant les 14 communes de la Communauté d'agglomération. Cette instance comprend **le Président, 14 Vice-Présidents et 65 autres Conseillers communautaires**, qui se réunissent en séance publique. Au sein du Conseil communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la démographie des communes.

En 2007, 4 séances du Conseil communautaire ont été organisées, représentant **123 délibérations** déposées en Préfecture.

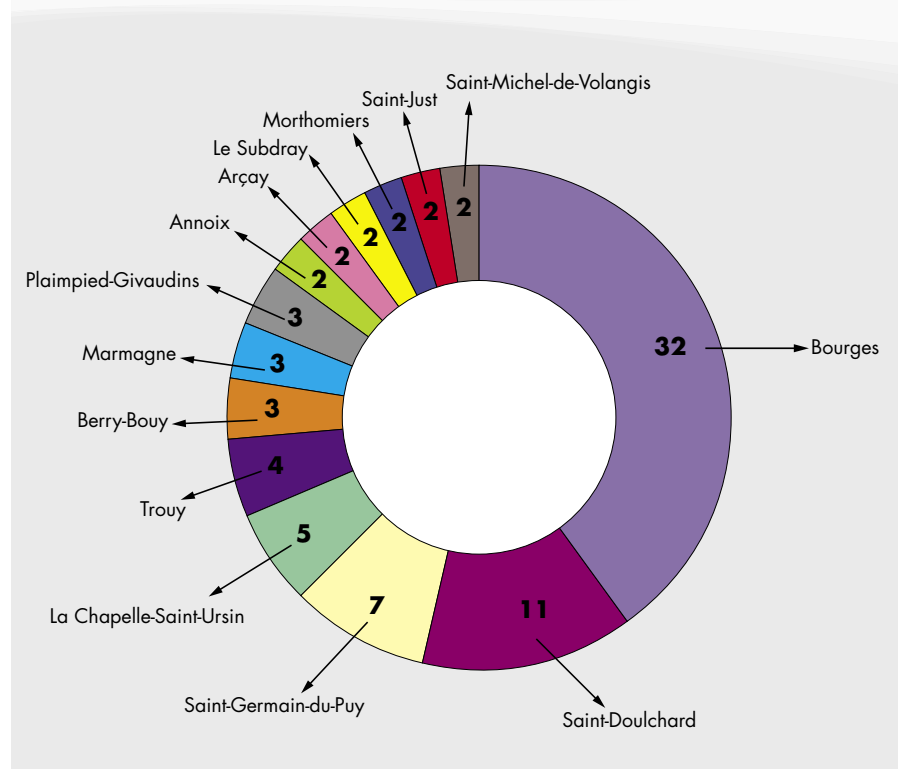
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire délègue au Bureau un certain nombre d'attributions afin d'accélérer le processus de décision de l'Agglomération. Le Bureau se réunit donc régulièrement, généralement tous les 15 jours, pour instruire l'ensemble des affaires de gestion courante de Bourges Plus.

Le Bureau communautaire, composé du Président de Bourges Plus et des 14 Vice-Présidents, s'est réuni 17 fois sous forme délibérative et 17 fois sous forme informative.

A l'issue de ces séances délibératives, **140 délibérations** ont été déposées en Préfecture.

> NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération compte **10 commissions communautaires** permanentes :

- Finances, Budget, Programmation
- Administration générale, Ressources humaines
- Transports
- Développement Économique
- Équilibre social de l'habitat, Politique de la Ville, Gens du voyage
- Eau, Assainissement collectif et non collectif
- Urbanisme, Archéologie
- Voirie et stationnement d'intérêt communautaire, Bâtiments
- Environnement et Développement durable
- Solidarité communautaire et Prospective



●●● UN OBJECTIF D'AMÉLIORATION PERMANENTE

DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président a été amené à prendre et à signer **94 décisions** ainsi que **23 arrêtés** (hors arrêtés relatifs au Personnel) au cours de l'année 2007.

NOTIFICATIONS

245 notifications diverses (arrêtés, contrats, conventions, décisions de subvention concernant les aides à la pierre, ...) ont été envoyées, avec une gestion induite classique (suivi des retours, rappel en cas de non-réponse, ventilation auprès des services,...).



Un **projet de Déploiement Logiciel "Gestion des Actes Administratifs"** : délibérations, décisions et arrêtés (hors arrêtés Ressources Humaines) a été mis en place pour une application opérationnelle en 2008. Il comprend la dématérialisation des actes entre Bourges Plus et la Préfecture pour le dépôt des actes soumis au contrôle de légalité.

Un **projet de Gestion et traitement des Archives** a été aussi mis en place en partenariat avec la Direction des Archives Départementales du Cher. L'objectif est d'aboutir à un archivage systématique et raisonné des documents produits ou reçus par Bourges Plus en respect des procédures réglementaires légales. Le planning des opérations est établi sur l'année 2008.



RESSOURCES HUMAINES

Le **Service Ressources Humaines de Bourges Plus** gère l'ensemble du personnel communautaire, depuis le 1^{er} janvier 2006. Les effectifs, à fin 2007, sont de **184 agents** tous statuts confondus.

	HOMMES	FEMMES
184 Agents tous statuts confondus	127 (70 %)	57 (30 %)
158 fonctionnaires (89,68 %)	114	44
20 non titulaires dont 4 remplaçants sur l'article 3, alinéa 1 (9,03 %)	11	9
6 Agents saisonniers (1,29 %)	2	4

> RÉPARTITION PAR FILIÈRE

ADMINISTRATIVE	45 Agents (28,6 %)
TECHNIQUE	109 Agents (68,7 %)
CULTURELLE	4 Agents (2,5 %)

DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

	HOMMES	FEMMES
Avancements de grade	7	4
Avancements d'échelon	47	19
Promotion interne	5	0





UN RECRUTEMENT MAÎTRISÉ

L'activité recrutement a été soutenue au cours de l'année 2007.
674 candidatures ont été reçues durant l'année.
15 sessions de recrutement ont été organisées et 113 personnes reçues en entretien.

> ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2007

	Effectif au 01/01/2007	Arrivées	Départs	Effectif au 31/12/2007	Évolution	Effectif au 31/12/2007
FONCTIONNAIRE	149	+ 21	- 12	158	+ 9	+ 6 %
NON TITULAIRE	20	+ 11	- 11	20		
EFFECTIF TOTAL	169			178		+ 5,3 %

Par ailleurs, 49 demandes de stage ont été réceptionnées et 7 stagiaires accueillis dans nos services.

> NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES ET RÉMUNÉRÉES

Filière administrative : 1130

Filière technique : 1832

> RELATIONS SOCIALES

- 3 séances du CTP (Comité technique paritaire)
- 36 jours d'absence pour motif syndical
- 41 jours de grève (mot d'ordre national)



UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

Nombre de jours de formation : 1179 jours

- Catégorie A : 345 jours
- Catégorie B : 405 jours
- Catégorie C : 429 jours

Coût des formations 2007 : 141 503 €

Nombre d'actions suivies : 311

- Catégorie A : 81
- Catégorie B : 128
- Catégorie C : 102

> NOMBRE D'AGENTS SUR UN EMPLOI PERMANENT AYANT PARTICIPÉ À AU MOINS UNE ACTION DE FORMATION EN 2007 :

	HOMMES	FEMMES
Catégorie A	18	10
Catégorie B	19	12
Catégorie C	81	28
TOTAL	118	50



JURIDIQUE

Le **Service Juridique** exerce les activités suivantes :

- > Marchés publics,
- > Délégations de service public et autres contrats publics
- > Achats transversaux,
- > Assurances,
- > Acquisitions foncières,
- > Servitudes,
- > Baux,
- > Contentieux,
- > Conventions antennes-relais,
- > Commandes et gestion documentaire y compris gestion des avis en presse.

Il est également impliqué dans la démarche QSEE : Le Chef de Service Juridique est Référent Éthique Direction (SA 8000).

MARCHÉS PUBLICS – DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS – AUTRES CONTRATS

80 marchés publics ont été lancés en 2007. Dont 25 marchés de travaux, 41 marchés de prestations de services et 14 marchés de fourniture.

INDICATEURS	Nbre 2005	Nbre 2006	Nbre 2007
Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA)	49	23	23
Marchés formalisés lancés (hors MAPA)	36	39	49
Marchés infructueux		10	7
Marchés sans suite		0	1
TOTAL marchés lancés	85	72	80
Marchés notifiés	36	77	55
Commissions d'appels d'offres Bourges Plus	15	14	23
Commissions d'appels d'offres SIRDAB			2
Ouverture de plis MAPA	47	10	10
Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 ^{ère} lettre annonçant le rejet	22	33	15
Nombre d'avenants notifiés	33	52	19
Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés	3	11	18
Nombre de mises au point rédigées		10	17
Nombre de décisions rédigées par le service juridique		37	22
Nombre de rapports pour le Bureau communautaire et Conseil communautaire		66	38
Nombre d'arrêtés rédigés		12	24
Nombre d'offres dématérialisées remises à Bourges Plus	0	0	3



> ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES – BAUX – CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES

Acquisitions foncières	2004	2005	2006	2007
Nombre de dossiers initiés			7	12
Nombre d'achats réalisés	4	1	1	7
Nombre d'achats en cours	0	2	6	10

Conventions dans le cadre des acquisitions foncières	2006	2007
Nombre de dossiers initiés	1	5

Servitudes (canalisations eau et assainissement)	2004	2005	2006	2007
Nombre de dossiers initiés			5	11
Nombre d'achats réalisés	0	3	0	0
Nombre d'achats en cours	0	2	3	15

> CONTENTIEUX :

Aucun contentieux n'a été enregistré en 2007.



FINANCES

Le **Service Financier** de Bourges Plus a pour principales missions :

- > Le contrôle des engagements de dépenses ;
- > Le mandatement des dépenses (investissement et fonctionnement) ;
- > L'émission des titres de recettes ;
- > Le suivi de la dette ;
- > La confection des budgets (budget principal et budgets annexes Eau & Assainissement) ;
- > Le suivi du patrimoine.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2006				EXERCICE 2007			
	Principal	Eau	Assainissement		Principal	Eau	Assainissement	
			Collectif	Non Collectif			Collectif	Non Collectif
Mandats émis	1543	2182	2112	70	1908	2034	1913	84
Titres de recettes	157	1011	617	582	134	445	599	1517

Nous constatons une importante diminution des titres de recette émis, notamment pour les services de l'Eau et de l'Assainissement Collectif, due au regroupement, sur un seul titre de recette, de toutes les lignes budgétaires se rapportant à un même rôle (auparavant, un titre était émis par compte budgétaire) ; par contre, il apparaît une forte progression des titres émis au titre de l'assainissement non collectif, suite à la montée en puissance de ce service.

MASSES BUDGÉTAIRES – RÉSULTATS

Les réalisations et le résultat 2007 sont répartis sur quatre budgets.

> BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT en €		FONCTIONNEMENT en €	
RECETTES 2007	5 869 412,14	RECETTES 2007	41 555 943,94
DÉPENSES 2007	6 594 961,42	DÉPENSES 2007	39 481 638,33
Résultat Exercice 2007	- 725 549,28	Résultat Exercice 2007	2 274 305,61
Résultat Exercice 2006	1 753 270,60	Résultat Exercice 2006	640 394,79
RÉSULTAT DE CLÔTURE	1 027 721,32	RÉSULTAT DE CLÔTURE	2 714 700,40



> BUDGET EAU

INVESTISSEMENT en €		FONCTIONNEMENT en €	
RECETTES 2007	7 524 036,79	RECETTES 2007	9 862 430,99
DÉPENSES 2007	6 583 657,58	DÉPENSES 2007	7 181 520,26
Résultat Exercice 2007	940 379,21	Résultat Exercice 2007	2 680 910,73
Résultat Exercice 2006	- 820 037,12	Résultat Exercice 2006	49 955,22
RÉSULTAT DE CLÔTURE	120 342,09	RÉSULTAT DE CLÔTURE	2 730 865,95

> BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

INVESTISSEMENT en €		FONCTIONNEMENT en €	
RECETTES 2007	5 632 667,69	RECETTES 2007	8 118 912,68
DÉPENSES 2007	6 574 322,71	DÉPENSES 2007	6 119 587,42
Résultat Exercice 2007	- 941 655,02	Résultat Exercice 2007	1 999 325,26
Résultat Exercice 2006	- 19 951,71	Résultat Exercice 2006	64 596,94
RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 961 606,73	RÉSULTAT DE CLÔTURE	2 063 922,20

> BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

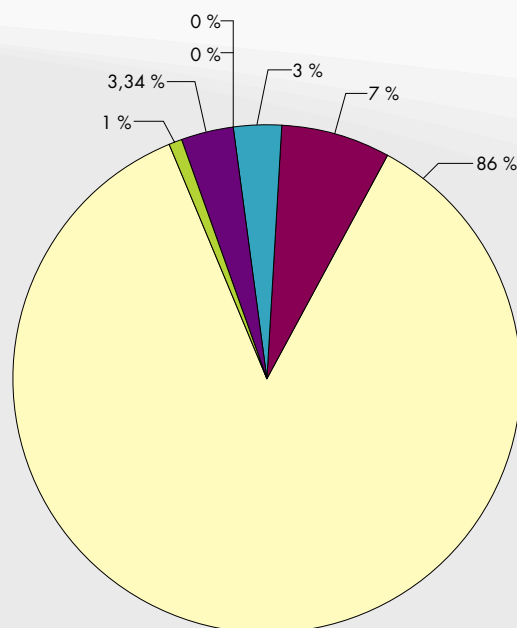
INVESTISSEMENT en €		FONCTIONNEMENT en €	
RECETTES 2007		RECETTES 2007	86 607,98
DÉPENSES 2007		DÉPENSES 2007	86 607,98
Résultat Exercice 2007		Résultat Exercice 2007	0
Résultat Exercice 2006		Résultat Exercice 2006	
RÉSULTAT DE CLÔTURE		RÉSULTAT DE CLÔTURE	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007 - BUDGET PRINCIPAL en €

011	Charges à caractère général : Fournitures, Honoraires, Entretien...	1 376 689,19
012	Charges de personnel	2 959 265,35
014	Versement Attribution de Compensation Taxe Professionnelle et Dotation de Solidarité Communautaire	33 560 918,00
042	Dotations aux amortissements (Ecriture d'ordre)	252 102,53
65	Indemnités Elus, Subventions	1 318 758,13
66	Charges Financières	1 448,39
67	Charges Exceptionnelles (Subvention d'équilibre ANC)	12 456,74
Total Général		39 481 638,33

> RÉPARTITION DES CHARGES 2007

- 011 Charges à caractère général : Fournitures, Honoraires, Entretien...
- 012 Charges de personnel
- 014 Versement Attribution de Compensation Taxe Professionnelle et Dotation de Solidarité Communautaire
- 042 Dotations aux amortissements (Ecriture d'ordre)
- 65 Indemnités Elus, Subventions
- 66 Charges Financières
- 67 Charges Exceptionnelles (Subvention d'équilibre ANC)





INFORMATIQUE

L'ensemble des services de Bourges Plus sont répartis sur 5 sites. **L'informatique et les réseaux jouent un rôle très important pour la bonne marche du travail collectif.**

DOMAINE INFORMATIQUE

A la fin de l'année 2007 et sur l'ensemble des sites de Bourges Plus, l'environnement technique était composé de :

- Plusieurs réseaux locaux interconnectés
- Onze serveurs de fichiers et d'applications
- Cent-quarante-six postes de travail individuels (fixes et mobiles)
- Trente-cinq systèmes d'impression partagés reliés aux réseaux informatiques
- Seize imprimantes locales (ou systèmes multifonctions) jet d'encre couleur
- Deux systèmes d'impression graphique grand format couleur
- Un système de numérisation et d'impression graphique grand format couleur
- Un Réseau Privé Virtuel assurant la communication entre les sites.

TÉLÉPHONIE FIXE

A la fin de l'année 2007, l'environnement technique était composé de :

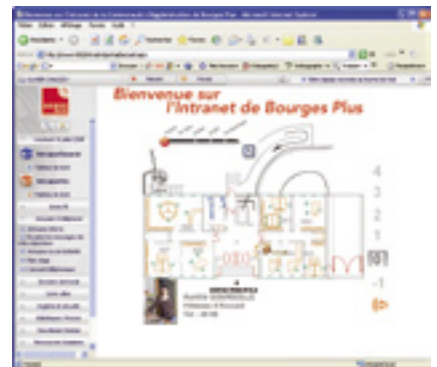
- Plusieurs réseaux locaux virtuellement interconnectés
- Cinq autocommutateurs numériques assurant le fonctionnement des installations ainsi que le traitement des communications
- Cent-quarante-deux postes téléphoniques, majoritairement numériques
- Une passerelle permettant de simuler l'appel de portable à portable à partir des postes fixes
- Une passerelle permettant d'acheminer les communications de type "Radio" entre les véhicules de Bourges Plus et le réseau téléphonique
- Quinze télécopieurs, majoritairement analogiques.



INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

Pendant l'année 2007, le service Informatique a traité :

- 48 demandes de création, modification ou suppression de profils utilisateurs (variation 2006 : + 11,62 %)
- 384 demandes d'intervention informatique non urgentes (variation 2006 : - 3,38 %)
- 188 demandes d'intervention informatique urgentes (variation 2006 : + 15,34 %)
- 16 relevés d'anomalie (corrigés - variation 2006 : 0,00 %)
- 8 suggestions d'amélioration (clôturées - variation 2006 : - 62,50 %)
- 9 actions et projets d'amélioration (clôturés - variation 2006 : + 80,00 %)
- Maintenance corrective et préventive des installations
- Conseils aux utilisateurs
- Administration et exploitation des systèmes et réseaux
- 24 actions de maintenance corrective et évolutive réalisées sur le logiciel de gestion administrative "MAX Finances et Ressources Humaines" (variation 2006 : + 26,32 %)
- 3 actions de maintenance corrective et évolutive réalisées sur le logiciel de gestion de l'environnement Qualité "QUAL'NET" (variation 2006 : 0,00 %).



Par ailleurs, le taux de disponibilité du Système d'Information pour l'année 2007 se monte à **99,9 %** (base de 250 jours travaillés – moins de 4 heures d'indisponibilité totale).

En 2007, les **axes de développement** du service Informatique se sont orientés vers :

- La réflexion sur l'alignement du Système d'Information avec les enjeux stratégiques de Bourges Plus (audit du Système d'Information, proposition d'un Schéma Directeur)
- L'amélioration du contexte de fonctionnement des moyens techniques
- Le passage en mode "Services" pour augmenter la souplesse d'évolution des moyens techniques ainsi que la réactivité de maintenance
- L'accès généralisé aux outils de communication collaboratifs (logiciels de gestion personnelle, extranet)
- La consolidation du réseau de communication électronique
- L'enrichissement des moyens de gestion
- La promotion de la visibilité des structures Bourges Plus sur les accès électroniques
- L'évolution des équipements informatiques
- L'évolution du réseau de communication (en vue du raccordement des sites Bourges Plus à la boucle "Fibre Optique" de Bourges).



COMMUNICATION

L'ACTIVITÉ DU SITE INTERNET EN 2007

46 522 visiteurs différents pour **78 292** visites (1,68 visites/visiteur).
Soit une progression du nombre de visiteurs de 42 % par rapport à 2006.

En tout, **468 849 pages visitées** (5,98 pages/visite), ce qui suggère un intérêt de plus en plus marqué pour le site.

14,29 Go Bande passante (191,32 ko/visite) : on note une diminution de la bande passante, notamment due à une meilleure compression des données, d'où un temps moyen de connexion en baisse de 40s et une augmentation de 9 % des connexions de moins de 30s.

Aujourd'hui, le contenu "l'Actualité" de Bourges Plus s'est densifié, avec la mise en place de nombreuses actions concrètes, notamment dans le domaine de l'Habitat, ainsi que de l'action économique.

Une évolution de contenu du site (créé fin 2005) sera à envisager sur 2008 de façon à mieux coller aux attentes des internautes avec le développement notamment des informations pratiques/services.

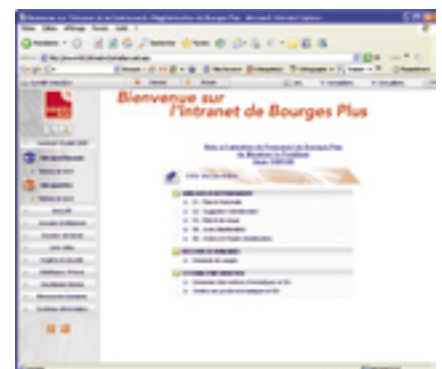
LE SITE INTRANET

- Développement de la convivialité du site par la création de nouvelles rubriques et leurs déclinaisons, Hygiène et Sécurité, Statistiques / Presse, Secrétariat Général, Ressources humaines, Systèmes d'Information.
- Création d'un plan interactif, tenue des actualités, revue de presse.



Rappel 2006

- **32 783** Visiteurs différents pour **53 122** Visites (1,62 visites/visiteur)
- **650 088** Pages (12,23 pages/visite)
- **16,30 Go** Bande passante (321,67 ko/visite)



LE SITE EXTRANET

- Création de la charte graphique
- Étude de l'ergonomie

Le Service communication coordonne également l'ensemble des actions de communication de Bourges Plus, notamment la parution régulière du Journal Infos Plus, ainsi que la présence de Bourges Plus à la Foire exposition de Bourges du mois de juin.





QOM : Qualité, Organisation, Méthode

L'ACTIVITÉ QUALITÉ

Bourges Plus a obtenu en 2006 une quadruple certification, Q, S, E, E (Qualité ISO 9001, Environnement ISO 14001, Sécurité OHSAS 18001 et Ethique SA 8000)



> INDICATEURS DE RÉSULTATS ET COMPARAISON PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2006

Indicateurs de résultat 2006

Taux de révision des documents : **45%**

Indicateurs de résultat 2007

Taux de révision des documents : **100%**

Suite à la non-atteinte de cet objectif en 2006, 3 actions ont été mises en place : définition du rédacteur "réel" pour chaque document en ligne, sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs et envoi d'une relance automatique par mail pour rappel au rédacteur concerné.

Nombre de relevés*

émis en 2006: **678**

Nombre de relevés*

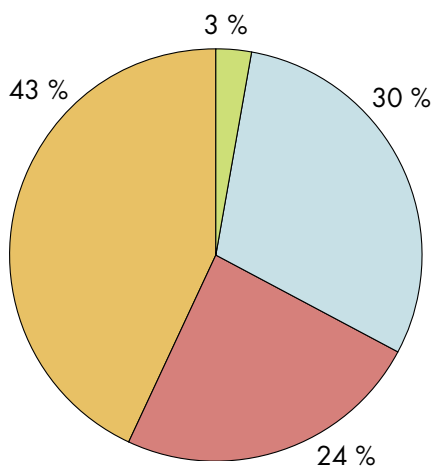
émis en 2007: **1105**

* Les relevés concernés sont : relevés d'anomalies, relevés de risques et suggestions d'amélioration.

Nette amélioration constatée suite aux sensibilisations diffusées et à l'intégration progressive des collaborateurs dans la boucle d'amélioration.



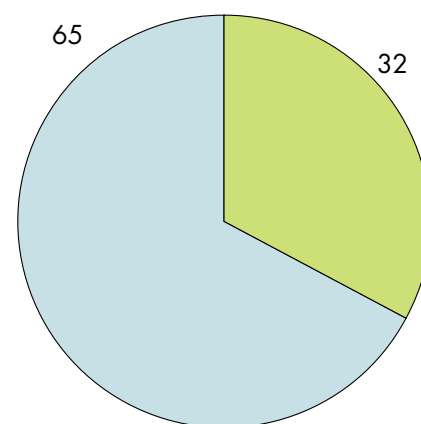
> RÉPARTITION DES RELEVÉS D'ANOMALIE PAR TYPE



- Réclamation tiers et usagers : 132 fiches
- Réclamations internes : 109 fiches
- Non conformité : 191 fiches
- Anomalies fournisseur : 15 fiches

Par rapport à l'année 2006, le nombre de réclamations internes reste stable. En revanche, nette augmentation des réclamations tiers et usagers : (46 fiches en 2006 soit une **augmentation de 208%**) et des non-conformités (116 fiches en 2006 soit une **augmentation de 65%**), ce qui confirme l'intérêt croissant du personnel pour la démarche.

> LES ACTIONS D'AMÉLIORATION



97 actions émises en 2007.

- Actions réalisées : 65
- Actions en cours : 32

Bonne dynamique. Taux de réalisation des actions mises en place de **67%**.



> L'AMÉLIORATION PERMANENTE

- **Approche processus :**
mise en place des **cartes stratégiques** détaillant les moyens financiers, les investissements et processus nécessaires à la réalisation des enjeux des activités Eau, Assainissement, Développement Economique, Développement Urbain, Voirie et Archéologie Préventive.
- **Objectifs :**
à partir du Projet d'Agglomération, définition d'**objectifs stratégiques** suivis par la Direction Générale. Déclinaison de ces objectifs stratégiques en objectifs d'activité dans chaque service de Bourges Plus.
- **Rationalisation des archives :**
lancement d'un partenariat avec les Archives Départementales du Cher.
- **Rationalisation du Système d'Information :**
suite aux différents relevés, réalisation d'un audit externe et mise en place d'un Schéma Directeur Informatique.

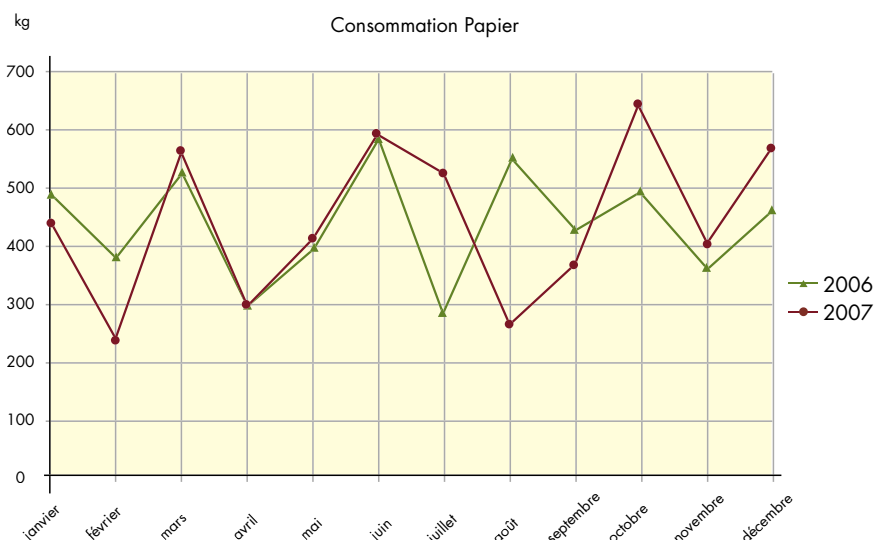
ENVIRONNEMENT

Depuis 2006, année de la certification ISO 14001 sur le périmètre du siège de Bourges Plus, un des principaux impacts identifiés du programme environnemental concerne la consommation de papier. Tout naturellement, l'action engagée pour réduire cette consommation porte sur plusieurs axes d'économie : réaliser les tirages en recto-verso, réutiliser du papier imprimé sur une face comme brouillon, privilégier l'envoi des documents par voie numérique plutôt que papier. L'objectif est de diminuer notre consommation papier de 10%.

Les résultats sont encourageants. En valeur absolue, Bourges Plus consommait 5,5 T de papier en 2005, ce tonnage n'était plus que de 5,280 T en 2006 soit une baisse de 4% puis une légère hausse de 1% en 2007 pour atteindre 5,335 T. Toutefois en valeur relative, en fonction de l'effectif, en 2005 le ratio était de 36,4 kg/an/agent, 34,1 kg/an/agent en 2006 soit une baisse de 6,5% et enfin de 29,6 kg/an/agent en 2007 représentant une diminution de 13% par rapport en 2006.

Le graphe ci-dessous indique bien l'évolution de cette consommation et montre tout particulièrement les pics lors des préparations des Bureaux et Conseils communautaires.

Une action est d'ailleurs engagée par le Secrétariat Général pour réduire l'impression des rapports et délibérations lors de ces Bureaux et Conseils.



ÉTHIQUE

L'éthique fait l'objet d'une procédure intitulée "Maîtrise des risques sociaux" laquelle est consultable sur le système INTRAQUAL de Bourges Plus. Elle regroupe le traitement des problématiques éthiques des Hommes et des Femmes de la collectivité mais également l'évaluation des fournisseurs dans le cadre de la commande publique.

La norme SA 8000 exige deux interlocuteurs en matière d'éthique :

- Le Correspondant Ethique du Personnel,
- Le Référent Ethique Direction.

Cotation des risques 2007

La cotation des risques de la collectivité s'est effectuée par la méthode AMDEC à la suite d'un brainstorming des représentants de services. Elle a donné lieu à un plan d'actions pour l'année 2007 lequel est repris dans le tableau ci-dessous. Les fournisseurs ont également fait l'objet d'une évaluation. Tout fournisseur ayant un indice de satisfaction inférieur à 50 % se voit affecter une action corrective.

Partageons nos Valeurs

- Qualité du service rendu
- Respect de la personne
- Exemplarité
- Implication

Actions 2007

NATURE DE L'ACTION	AVANCEMENT
Création d'un guichet contact entreprises et présentation des marchés publics au sein des fédérations professionnelles	Le service juridique a reporté cette action en 2008 compte-tenu du manque de place et de moyens pour l'accueil des entreprises.
Sensibilisation à l'éthique	Une sensibilisation des élus et du personnel a eu lieu en 2007.
Élaboration d'une charte	Une maquette a été réalisée en 2007.
Partenariat avec la Halde	Le CNFPT a établi un partenariat avec la Halde. Il associe également les collectivités à toute action de formation permettant de lutter contre toute forme de discrimination. BOURGES Plus a créé un partenariat avec le CNFPT pour présenter en juin 2008 son action QSEE notamment en matière d'éthique.
Elaboration d'une fiche éthique fournisseurs pour toute consultation de moins de 30 K€ et intégration d'une clause éthique dans les marchés publics de plus de 30 K€	La fiche a été réalisée et la clause d'éthique rédigée, puis intégrée dans les marchés publics (Marchés en procédure adaptée et marchés formalisés).
Déclaration systématique des fichiers de personnes à la CNIL	Cette action est menée conjointement avec le Service Informatique, le Service SIG et le Référent Ethique Direction. La réflexion a été engagée.
Clause éthique pour la médecine du travail	La cotation du risque pour la médecine du travail était importante pour l'année 2007. Une réflexion a été engagée pour introduire une clause éthique dans le prochain marché 2008.

Plaintes et/ou entretiens "Ethique"

- Plaintes directes et enregistrées : 4
- Auto-saisine du Référent Ethique Direction : 1

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

> INDICATEURS DE RESULTATS ET COMPARAISONS PAR RAPPORT A L'ANNEE 2006

Nombre d'accidents du travail : **12** (14 en 2006)

Nombre d'accidents du travail avec arrêt : **7** (10 en 2006)

Nombre de jours d'arrêt de travail : **199** (256 en 2006)

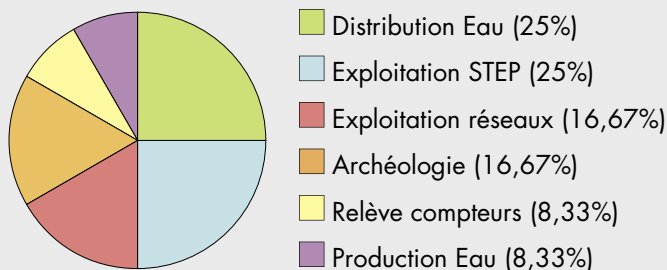
Taux de fréquence : **24,84** (40,07 en 2006)

Taux de gravité : **0,71** (1,03 en 2006)

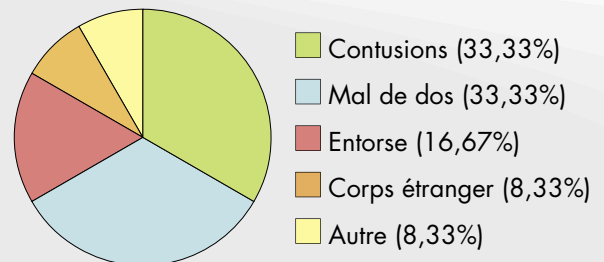


> REPARTITION DES ACCIDENTS

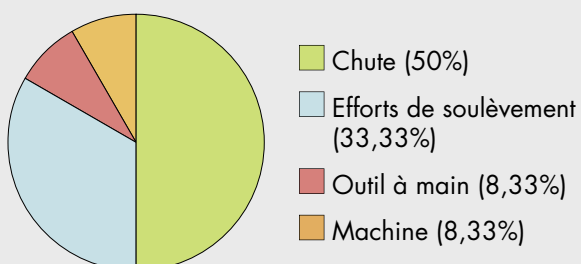
Accidents par service



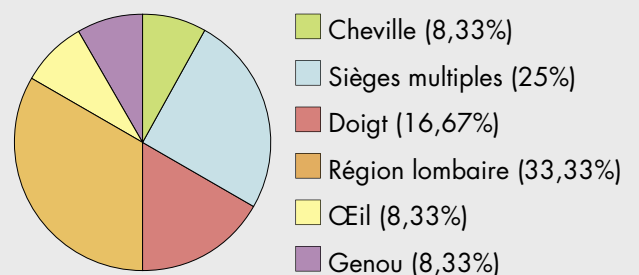
Accidents par nature de lésions



Accidents par élément matériel



Accidents par siège des lésions





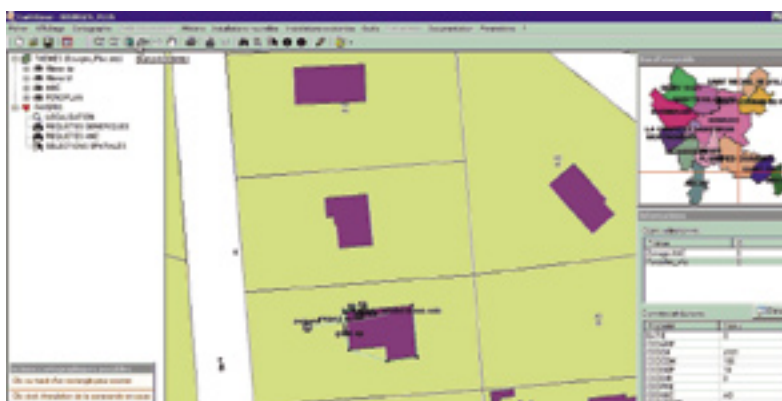
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Mis en place en 2006, le service SIG a pour mission d'établir la cartographie des différentes compétences et métiers de Bourges Plus.

Au cours de l'année 2007, le service SIG a travaillé selon 2 axes :

MISE EN PLACE DE L'ARCHITECTURE NOMADE SIG POUR LE SPANC : JUIN 2007

1 serveur d'application
+ serveur de données ; 3 tablet-PC



INSTALLATION, PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

- Données cadastrales : Intégration de l'ensemble des **14** communes comprenant **425** sections, **56 830** parcelles et **61 818** bâtis (la base cadastre contient 426 334 objets ponctuels, linéaires et surfaciques) et mise à jour des données littérales.
- Orthophotographies aériennes : **1 187** dalles projetées en Lambert 93 -RGF93 CC47¹ (37 Go)
- Données créées : **281** locaux d'entreprises et **27** parcs d'activités ; **137** tronçons de voiries ; **21** sites d'enseignement supérieur ; **193** localisations d'étudiants ; **80** polygones de zonage ANC²/AC³ ; 650 km de réseaux Eau (Bourges, Marmagne, Morthomiers, Saint-Doulchard,



Saint-Germain-du-Puy, Saint-Michel-de-Volangis) ; **235** contrôles SPANC⁴.

- **7** Modèles de données en cours de développement : Economie (Parcs d'Activités et Locaux d'entreprises), Habitat (Zones PLH⁵, Opérations,

Financements), Urbanisme (en cours de définition), Voirie (Tronçons, Points Kilométriques), SPANC (Contrôles d'assainissement autonome), Assainissement (Zonages AC/ANC), Eau (Tronçons, Appareils).

¹ RGF 93 CC47 : Réseau Géodésique Français 1993 – projection Conique Conforme 47 - ² ANC : Assainissement Non Collectif - ³ AC : Assainissement Collectif
⁴ SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif - ⁵ PLH : Plan Local de l'Habitat



De bas en haut, les couches représentées sont :

- BD ORTHO
- Scan 25
- Zonage assainissement collectif ou non
- Parcellaire + Limites communales
- Habitat (relief) + opération habitat (bleu) + ZI (rose) + limites communes (calque)

PARTICIPATIONS AUX FORUM

En 2007, le SIG a participé également à 3 forums :

- Le Forum SIG 2007 à Paris le 22 mai 2007
- Présentation du SIG Bourges Plus lors de SIG2007 à Versailles les 10 et 11 octobre 2007
- Présentation de la couche Economie du SIG Bourges Plus à l'occasion de la Journée de l'Economie organisée par le service Economie de la DDEU – Bourges Plus le 16 novembre 2007.





FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Bourges Plus se donne comme priorité de créer un environnement favorable pour soutenir les initiatives économiques et le développement des entreprises installées, l'accueil de nouvelles entreprises, l'accompagnement des filières prioritaires.

**AMÉNAGEMENT PROSPECTIVE
L'ACTION ÉCONOMIQUE**



AMÉNAGEMENT PROSPECTIVE

Le **Service du Développement Economique** a connu un niveau d'activités en forte croissance en 2007.

Avec 2 activités principales :

- > La mission Aménagement Prospective
- > L'action économique.

La **mission Aménagement Prospective** revêt 5 aspects principaux :

- > La planification territoriale
- > L'urbanisme réglementaire
- > Le développement durable
- > Les études et la prospective
- > Le Conseil de Développement

LA PLANIFICATION TERRITORIALE :

La révision du Schéma Directeur en Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Par délibération du 17 mars 2006, le Comité Syndical du SIRDAB a décidé de réviser le Schéma Directeur de l'agglomération berruyère. Le SIRDAB est le syndicat mixte qui porte la révision et le suivi du document d'urbanisme sur une partie de l'aire urbaine de Bourges.

La Communauté d'agglomération Bourges Plus met à disposition du syndicat un certain nombre de ses services afin de permettre à ce dernier d'exercer pleinement ses compétences. **La mission Aménagement Prospective a pour objectif d'assurer le suivi des études liées à la révision du Schéma Directeur en SCOT.**

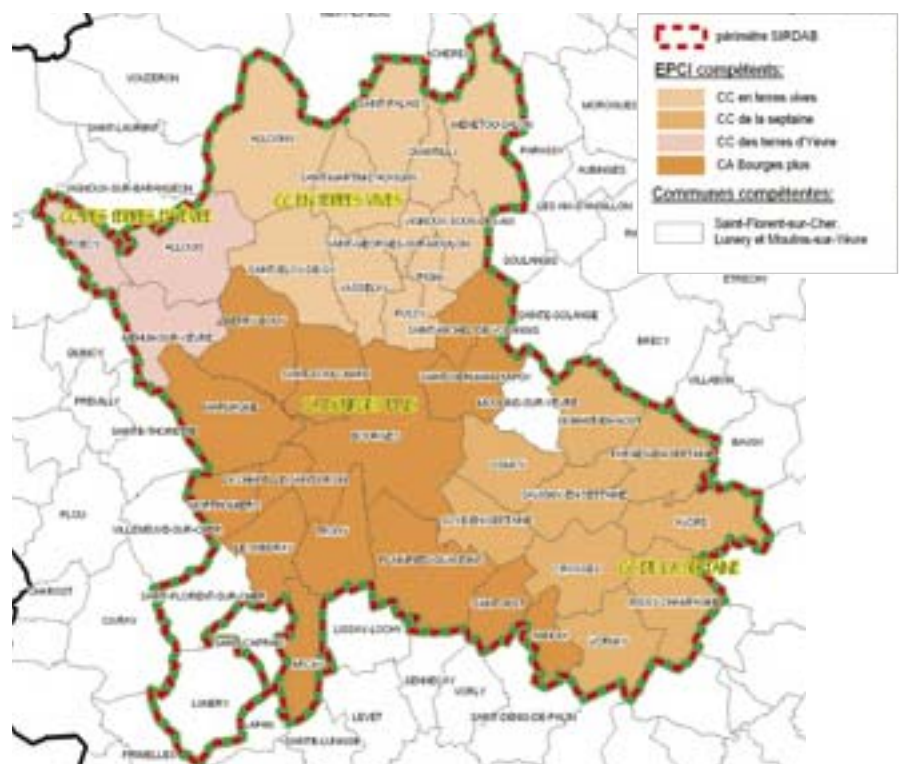
Le Schéma Directeur de l'agglomération berruyère a été approuvé en 2001, pour une validité initialement prévue jusqu'à l'horizon 2011. Or, ses perspectives démographiques et d'équipement ne sont plus en adéquation avec les potentialités de son nouveau périmètre, élargi à 40 Communes en 2006. De plus, ce document n'est pas adapté aux enjeux stratégiques prescrits par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 et ajusté par la loi Urbanisme et Habitat

du 2 juillet 2003 (développement durable, cohésion sociale,...).

Pour mener à bien ce projet, le SIRDAB a confié l'élaboration du SCOT au groupement CITADIA, DELSOL & ASSOCIES et AIRE PUBLIQUE. Sa mission consiste à réaliser les documents suivants : Rapport de présentation, Projet

d'Aménagement et de Développement Durable, Document d'Orientations Générales. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative avec l'ensemble des acteurs du territoire.

L'année 2007 a été consacrée à l'élaboration du cahier des charges et au lancement du marché public. Les études liées au rapport de présentation ont débuté mi-décembre.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : la charte de qualité environnementale de Beaulieu, l'Agenda 21 de Bourges Plus

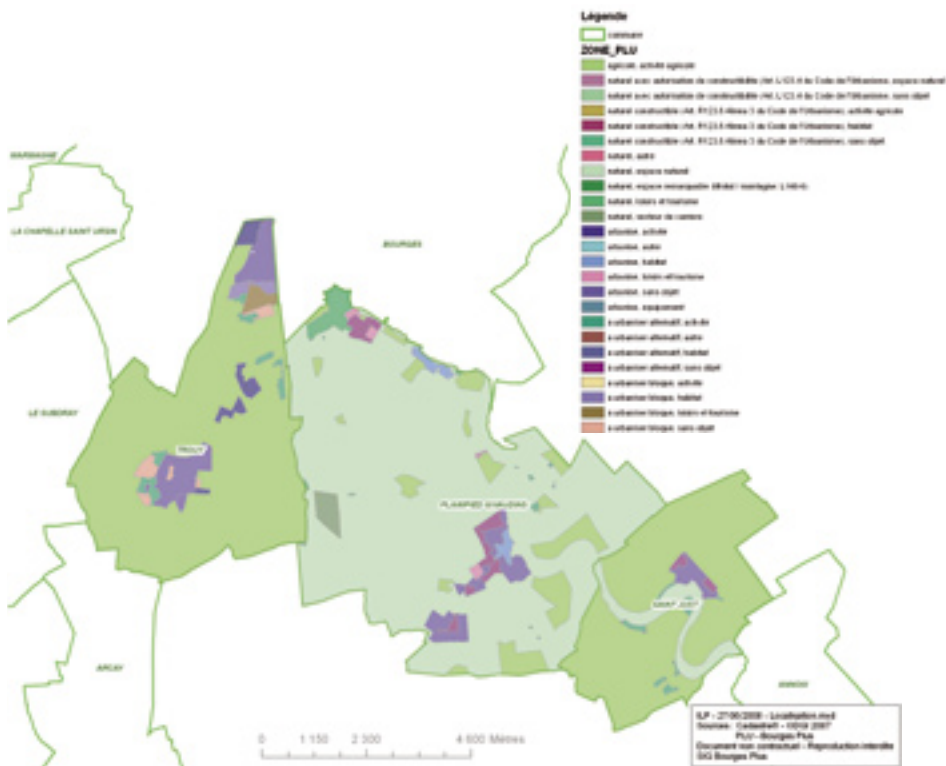


La mission Aménagement Prospective participe à la définition de stratégies durables pour le territoire. Un premier travail a été réalisé avec le service Economie sur la rédaction **d'une charte environnementale pour le parc d'activité de Beaulieu**. Ce document expérimental se décline en plusieurs préconisations pour une gestion plus durable des ressources, des paysages ou encore des déplacements.

Parallèlement, une réflexion a été menée sur une démarche durable et partenariale avec les communes. Il a été proposé l'outil **"Agenda 21"** pour définir un véritable programme d'actions sur le champ des compétences de Bourges Plus. Il s'agit d'une méthodologie participative qui doit aboutir à la définition de projets structurants et durables en partenariat avec la Communauté d'agglomération. La déclinaison opérationnelle sera soutenue financièrement par la région Centre, via la troisième génération du Contrat Régional d'Agglomération.

L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE : La réforme du code de l'urbanisme

La réforme du 1^{er} octobre 2007 du Code de l'urbanisme a profondément modifié les modalités d'instruction des autorisations du droit des sols. On constate que les délais de droit commun ont sévèrement été réduits. Aussi, le Maire doit faire face à des obligations antérieurement portées par les services de l'Etat. Bourges Plus a choisi de mettre à disposition des Communes un soutien méthodologique et un outil SIG pour mieux appréhender cette réforme. Cette démarche fait l'objet d'un travail partenarial entre les agents des Communes, les services de Bourges Plus et la DDEA du Cher.



LES ÉTUDES ET LA PROSPECTIVE : l'étude sur les exploitations agricoles de Bourges Plus

La démarche prospective est un élément incontournable de l'activité du Service du développement économique et urbain. La mise en place du Programme Local de l'Habitat (PLH) et la définition de documents de planification sur le périmètre de Bourges Plus

(SCOT, PDU...) nécessitent d'approfondir certains domaines à enjeu pour notre territoire.

Une étude partenariale entre Bourges Plus et la Chambre d'agriculture a été initiée afin d'étudier la place prépondérante des espaces ruraux de l'Agglomération.

Elle permet d'alimenter plusieurs politiques et projets d'aménagement pour notre territoire. Elle a pour

ambition d'enrichir de nombreuses réflexions à vocation de transport et déplacement, d'habitat ou encore de développement économique.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Composé de membres représentant la société civile, il a travaillé sous la coordination de ses rapporteurs sur le thème de la mise en réseaux.



ACTION ÉCONOMIQUE

L'action économique s'est déployée autour de 4 grands axes :

- > Les nouvelles filières
- > Les aides aux entreprises
- > L'enseignement supérieur
- > L'action de Bourges Plus Développement

LES NOUVELLES FILIÈRES

Elles se constituent à travers

les grappes :

Le travail consiste en un suivi régulier de l'évolution des grappes pilotées par la CCI du Cher, à travers des réunions avec les chefs d'entreprises dans le cadre des Comités d'Engagement et Technique de chacune des grappes.

Bourges Plus a travaillé tout particulièrement sur :

- le PICF (mécanique)
- le développement durable

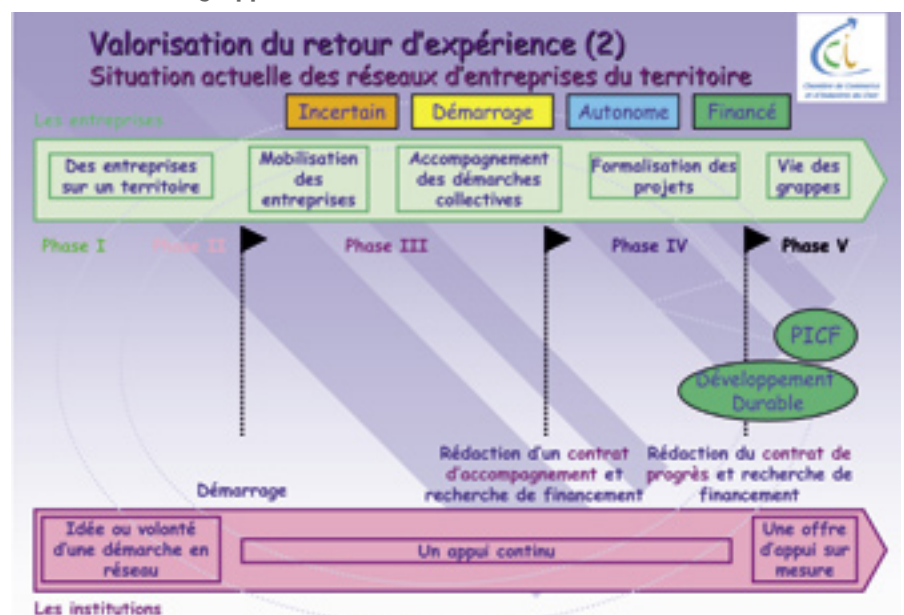
> LE PICF

(Pôle Industriel Cœur de France) :

Bourges Plus a participé au financement de ce pôle à hauteur de 15 000 € pour les années 2007 et 2008.

Les autres financeurs sont la DRIRE, la DRRIRD, le Conseil général du Cher, le Conseil régional et la CCI du Cher. Le groupe atteint 36 entreprises au total. Cinq entreprises ont décidé de créer un GIE le 18 septembre pour répondre collectivement aux appels d'offre.

Avancement des grappes au 25 octobre 2007



Le PICF est très actif :

- Réalisation d'une vidéo présentant leurs métiers à destination des collègues
- Recherche de partenaires industriels au Maroc, voyage en octobre 2007
- Salon du MIDEST en novembre 2007
- Préparation d'un stand collectif pour la foire d'Hanovre 2008
- Préparation d'un voyage aux USA en 2008
- Constitution d'une nouvelle grappe "machines spéciales" pour 9 entreprises
- Préparation d'une opération séduction dans le 36 pour attirer de nouvelles entreprises.

> LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Bourges Plus a versé 15 000 € pour les années 2007 et 2008 en soutien au développement de la grappe Groupe Reflexion Avenir Planète. Les autres financeurs sont la DRIRE, l'ADEME, le Conseil général du Cher et la CCI du Cher.

Les actions entreprises :

- un cycle de formation au développement durable pour les salariés (1^{ère} session complète et ouverture d'une 2^{ème} session en février 2008).
- Bilan carbone : 6 PME l'ont réalisé à ce jour dans le cadre d'une action collective DRIRE-ADEME.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

> LAHITOLLE

Rédaction du CCTP pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un technopôle sur le site de Lahitolle. Le choix s'est porté en fin d'année sur le cabinet Katalyse qui débutera sa mission début 2008.

Objectifs du cabinet :

- analyse des besoins et des attentes des acteurs locaux en matière de politique de technopôle
- identification des pôles de compétences technologiques sur lesquels le technopôle pourrait reposer
- définition d'un plan stratégique avec un mode de pilotage et de conduite de l'opération
- proposition de plan d'action permettant de lancer le technopôle.



> LE CNRI Centre National des Risques Industriels

Il a été décidé de mettre en place un groupe de travail en 2007, entre les financeurs potentiels de la structure, pour affiner les missions incombant au CNRI et aborder les conditions budgétaires et financières de sa pérennité.

Les collectivités, Région Centre, Département du Cher et Agglomération de Bourges, contribueraient paritairement au financement du CNRI pour 2008 à hauteur de 70-75 000 € avec un engagement sur 3 ans. La CCI du Cher apportera 1 personne ½ pour le fonctionnement de la structure.

> APPEL À PROJET "20 villes moyennes témoins" de la DIACT

La Ville de Bourges a répondu à cet appel à projet sur la thématique de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. Projet qui sera porté par l'Agglomération, accompagnée pendant un an par des crédits d'ingénierie à hauteur de 125 000 € HT pour animer un groupe de travail sur cette thématique.

Une réflexion commune a été engagée avec les services de la Ville de Bourges en décembre pour la rédaction d'un CCTP pour confier l'animation de ce groupe de travail à un cabinet extérieur.

LES AIDES AUX ENTREPRISES

Le dispositif a été voté par nos élus le 26 mars 2007. Réunion mensuelle avec l'Agence de Développement du Cher, le Conseil général du Cher et la région Centre pour instruire les dossiers communs de façon cohérente.

- Bilan :
- 38 courriers de sollicitations reçus
 - 8 dossiers instruits en Bureau Communautaire
 - 14 demandes non recevables du fait de l'activité de l'entreprise (négoce, commerce ou projet réalisé hors Agglomération)

	ENTREPRISES	MONTANT ANNUEL ENGAGÉ EN 2007	MONTANT ANNUEL VERSÉ EN 2007
BOURGES PLUS Investissement Immobilier	AURECOM AGD SYSTÈMES ENSEIGNES EQUY	70 000 €	0 €
BOURGES PLUS Emploi	REHAU TUBE Lefec ASIT TROUVE BATIMENT BERRY ÉQUIPEMENT VIA LOGISTIQUE	130 000 €	48 000 €

BILAN GÉNÉRAL DE L'ACTION DE BOURGES PLUS DÉVELOPPEMENT

Le **Développement économique** est une des missions essentielles de Bourges Plus. Grâce à une offre personnalisée et pertinente, **Bourges Plus Développement** a traité **199 dossiers** nouveaux, les projets étant très diversifiés, de la simple demande de locaux (tertiaires, industriels, stockage, commerciaux), à de véritables projets d'implantation. Ces demandes d'implantation témoignent de l'attractivité et du dynamisme de Bourges Plus.

> LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2007

Le périmètre de la Zone Franche Urbaine a été étendu en 2007 notamment sur le Parc ESPRIT, et le Parc COMITEC et sur certains quartiers Nord de Bourges. Elle permet ainsi de satisfaire un certain nombre de porteurs de projets car la demande d'implantation en zone franche urbaine sur le Parc ESPRIT et le Parc COMITEC demeure toujours importante.

- Sur le PIPACT diverses emprises sont en cours de commercialisation :
 - Le Parc Beaulieu (espace principalement dédié aux projets logistiques et industriels) : certaines parcelles sont déjà sous option
 - La raquette Beaulieu (espace dédié aux entreprises artisanales, tertiaires et commerciales) : quelques parcelles restent à commercialiser
- Le fichier immobilier de Bourges Plus Développement est mis à jour régulièrement grâce aux nombreux contacts entretenus avec les agences immobilières, les notaires, les entreprises et également les particuliers. Grâce à ce fichier,



11 entreprises ont pu s'implanter sur notre territoire en 2007.

- Les dossiers concernant l'animation du tissu économique de l'Agglomération :
 - La participation ou l'initiative de rencontres entre les acteurs économiques du territoire :
 - Le salon de la création/reprise d'entreprises en novembre chaque année
 - La Journée de l'Economie de Bourges Plus (7 nov.)
 - L'acquisition d'outils et la mise en œuvre de données utiles aux acteurs économiques :
 - Couche Economie du SIG.



Pour 2008, il est envisagé :

- La création d'une première rencontre entre porteurs de projets et investisseurs en partenariat avec la CCI du Cher
- Une étude en vue de l'acquisition d'un logiciel de gestion des locaux vacants.
- Bourges Plus a participé conjointement avec l'ADC à des salons liés à l'immobilier d'entreprise en France comme à l'étranger, comme le salon de l'immobilier d'entreprise SIMI 2007.



> DOSSIERS TRAITÉS

En 2007 le nombre de dossiers traités s'élève à **199**. Ce chiffre ne tient pas compte des dossiers gérés depuis plusieurs années (environ cinquante dossiers), mais également des demandes d'informations diverses sur les aides et subventions, l'économie globale de Bourges Plus, de l'accompagnement de projets "fictifs" d'étudiants de l'ENSIB dans le cadre de leur projet entrepreneurial, des demandes des experts immobiliers, etc.

Dossiers par type d'activités et par origine : endogène / exogène					
TYPE D'ACTIVITÉ	TOTAL	DONT ENDOGÈNE	%	DONT EXOGÈNE	%
Industrielle - Logistique - Entrepôt	63	35	55 %	28	45 %
Tertiaire - Service aux personnes	67	45	67,16 %	22	32,84 %
Commerciales et Artisanales	59	41	69,49 %	18	30,51 %
Médicales et Paramédicales	10	9	90 %	1	10 %
TOTAL DOSSIERS	199	130	65,33 %	69	34,67 %

65 % des dossiers traités au cours de l'année 2007 sont des **dossiers endogènes**. **35 %** sont des **dossiers exogènes**.

Sur 199 dossiers :

- | | | |
|--|--------------------|-------------------|
| • Industrielle – Logistique – Entrepôt : | 55 % d'endogène | 45 % d'exogène |
| • Tertiaire – Service aux personnes : | 67,16 % d'endogène | 32,84 % d'exogène |
| • Commerciales et Artisanales : | 69,49 % d'endogène | 30,51 % d'exogène |
| • Médicales et Paramédicales : | 90 % d'endogène | 10 % d'exogène |

> **ESPRIT (Espace de Réalisations Industrielles et Tertiaires)**

Le Parc ESPRIT route de la Charité accueille actuellement **plus de 70 entreprises** ce qui représente environ **400 emplois**.

Avec l'extension du périmètre de la ZFU, le Parc ESPRIT a été étendu de 4,6 hectares.



Quatre entreprises vont pouvoir ainsi trouver une solution d'implantation sur cette extension :

ENTREPRISES	ACTIVITÉ	EFFECTIFS	CRÉATIONS
CPE	Entreprise de formation conseil recrutement Parcelle : 4 500 m ² /Bât. : 600 m ² Transfert et développement Date d'implantation : 2009	12	3
CLUB INTERCHASSE	Gamme complète de vêtements et accessoires chasse et nature Parcelle : 4 500 m ² /Bât. : 500 m ² Transfert et développement Date d'implantation : 2009	15	20
CÔTÉ CUIR	Entreprise de négoce de sacs à main Parcelle : 4 001 m ² /Bât. : 2 500 m ² Transfert et développement Date d'implantation : 2009	17	3
VARAY LABORIX	Entreprise de commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques Parcelle : 5 400 m ² /Bât. : 1 400 m ² Transfert et développement Date d'implantation : 2009	25	12

Soit un **potentiel de 38 emplois supplémentaires sur le Parc à 3 ans/5 ans**.

> **EXTENSION DE LA ZONE FRANCHE URBAINE**

Hormis l'extension du Parc ESPRIT, la zone franche urbaine a été étendue :

- Le Parc d'activité de la Prospective :

Les anciens abattoirs appartenant à la ville de Bourges sont désaffectés depuis le 31/12/05 et seront prochainement démolis.

Dans le cadre de la requalification de la zone d'activités de la Prospective à Bourges, l'Agglomération a le projet de créer et développer un village des artisans sur 23 000 m².

- Le Parc COMITEC :
Partie sud (rue Ampère) pour 0,9 ha et partie nord pour 3,2 ha : un parking est prévu sur la partie nord
- Le délaissé du Lycée J.B. La Salle :
rue Jean Moulin
- Le vélodrome appartenant à l'Office Départemental HLM
- Emprise Rosinox.



> PIPACT (Parc Industriel de Production et d'Activités Commerciales et Tertiaires)

- Projets réalisés en 2007 sur le PIPACT :

ENTREPRISES	PROJETS RÉALISÉS EN 2007
RAQUETTE BEAULIEU	
AGD Systèmes - Monsieur Perronet	Distribution et fab. d'équipements de détection des véhicules & des piétons Parcelle : 3 000 m ² - bâtiment 500 m ² en deux phases (250 m ² + 250 m ²) Emplois : 5 personnes - Création de 5 emplois à trois ans Transfert et développement Date d'implantation : décembre 2007
AURÉCOM	Téléphonie, réseaux multi services, câblage, sonorisation et vidéo surveillance Parcelle : 2 057 m ² Emplois : 6 personnes – Création de 5 emplois à trois ans Transfert et développement Date d'implantation : septembre 2007
ILOT 3	
APRIA	Organisme gérant les régimes d'assurance maladie des exploitants agricoles et des professions indépendantes Parcelle : 18 958 m ² - bâtiment 4 500 m ² Emplois : 146 personnes – Création de 54 emplois à 3 ans Transfert et développement Date d'implantation : décembre 2007
ILOT 2	
PAT À PAIN	80 % restaurant sur place et 20 % pain Parcelle : 25 000 m ² (projet commun d'implantation enseignes All Seasons, Courte Paille et Pat à Pain) - ZAC échangeur îlot 2 Emplois : 20 emplois Date d'implantation : 2 ^{ème} semestre 2007
COURTE PAILLE	Restaurant Parcelle : 25 000 m ² (projet commun d'implantation enseignes All Seasons, Courte Paille et Pat à Pain) - ZAC échangeur îlot 2 Emplois : 22 à 25 (CDI temps complets dont 3 à 4 encadrements) Date d'implantation : 2 ^{ème} semestre 2007
ALL SEASONS	Implantation d'un hôtel d'environ 56 chambres climatisées, classé 2 étoiles. Parcelle : 25 000 m ² (projet commun d'implantation enseignes All Seasons, Courte Paille et Pat à Pain) - ZAC de l'Echangeur îlot 2 rue Aristide Aux Enfants Construction d'un bâtiment d'environ 1 000 m ² SHON. Emplois : 3 à 4 emplois Date d'implantation : avril 2008

- Projets en cours au 31/12/2007

Le Parc Beaulieu est destiné à des activités de logistique et d'industrie et est situé aux abords de l'Echangeur de l'Autoroute A71 en bordure de la RN 151. Cet espace aménagé représente **37 ha** environ. L'aménagement en VRD (voiries et réseaux divers) de cet espace économique est réalisé.

Parmi les entreprises qui vont prochainement s'installer sur ce site, l'on peut citer Rosinox ou bien la future plate-forme industrielle courrier la Poste. Bourges Plus a souhaité placer cette nouvelle zone sous le signe du développement durable en imposant une charte de qualité environnementale pour l'aménagement et la gestion des espaces. Une démarche qui sera, par la suite, étendue à l'ensemble des parcs d'activités.





ENTREPRISES	ACTIVITÉ PROJET	Foncier/Immobilier	Prévision emplois à 3 ans
ESPACE BEAULIEU			
LA POSTE	Projet de rapatriement d'un centre Inter régional.	Implantation envisagée sur l'îlot 1 sur la ZAC de l'Echangeur. Terrain de 5 ha pour une construction de 15 000 m ²	200
ROSINOX	Fabrication d'appareils pour cuisines professionnelles	Implantation îlot 1 ZAC de l'Echangeur sur une parcelle de 3 ha	120 emplois existants + 25 à 30 emplois
SOCETRA	Compagnie Française de transport interurbain filiale de VEOLIA	Intérêt terrain de 1 ha sur l'îlot 1	100 emplois existants + 12 à 3 ans
DALKIA	Leader européen des services énergétiques aux collectivités et aux entreprises	Intérêt terrain de 1,3 ha sur l'îlot 1	30
TNT	Messagerie Actuellement installés sur le Subdray	Intérêt terrain de 1 ha sur l'îlot 1 (le long de la rocade) pour construction d'un bâtiment de messagerie et bureaux de 1 732 m ² .	18
RAQUETTE BEAULIEU			
PHARMAGEST	Informatique de gestion pour les pharmacies	Intérêt pour un terrain de 2 500 m ² sur la ZAC de Beaulieu	24
ZAC DES VARENNES			
AUTO ÉCOLE JURANVILLE	Auto école	Intérêt pour un terrain de 4 638 m ²	



RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

Bourges Plus s'efforce de mettre en œuvre une politique de l'habitat qui vise à renforcer l'offre de logements et à améliorer les conditions de vie des habitants, tout en luttant contre les différentes formes d'exclusion.

DÉVELOPPEMENT URBAIN



DÉVELOPPEMENT URBAIN

En 2007, le **Service Habitat** de Bourges Plus a accentué son développement autour de 5 grands domaines d'action :

- > Le Programme Local de l'Habitat
- > La Délégation de Compétences des Aides à la Pierre
- > Les aires d'accueil pour les gens du voyage
- > La réhabilitation de l'Habitat privé
- > L'Observatoire de l'Habitat et du Foncier

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat de Bourges a été adopté par le Conseil communautaire en décembre 2006. Il fixe **des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements publics et privés** sur le territoire de l'Agglomération. Le PLH a pour but de **favoriser la mixité sociale et urbaine** dans chacune des communes.

A travers cet outil de programmation, Bourges Plus souhaite favoriser la **qualité de construction** dans les opérations de logements, mais aussi la **maîtrise des loyers et des charges**.

En 2007, le Service Habitat a ainsi décliné les fiches-actions suivantes, issues du programme d'action du PLH :

- **Fiche-action n°2** : actions et études de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outil d'animation partenariale (voir Actions de l'Observatoire)
- **Fiche-action n°4** : favoriser la qualité de construction : convention de partenariat avec le CERQUAL pour le label "Habitat & Environnement" dans les logements sociaux neufs et lancement d'une opération de bâtiment logement social à basse consommation.
- **Fiche-action n°5** : réalisation de logements sociaux (voir Délégation des aides à la pierre)
- **Fiche-action n°6** : actions ciblées sur le parc privé (voir Délégation des aides à la pierre et habitat privé)
- **Fiche-action n°8** : ménages à faibles ressources : financement d'une maison relais
- **Fiche-action n°10** : réalisation d'une enquête sur le logement des étudiants
- **Fiche-action n°11** : aires d'accueil pour les gens du voyage (voir Gens du voyage)

Le Comité de Suivi du PLH réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés de l'Habitat s'est réuni à deux reprises en 2007 : le 15 mai et le 19 novembre afin de faire le point sur la mise en œuvre du PLH.





LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

La convention de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques au Logement a été signée avec Bourges Plus le 31 janvier 2006 pour une durée de trois ans. Les objectifs à atteindre en 2007 ont été fixés pour le logement social et le logement privé, par avenant en date du 6 avril 2007.

> LOGEMENT SOCIAL

Une réunion de programmation a eu lieu le 12 janvier 2008 avec l'ensemble des bailleurs sociaux sur la base d'une évaluation de l'année 2006 par l'Observatoire de l'Habitat.

LOGEMENTS	OBJECTIF	RÉALISATION	%
PLUS	113	69	61 %
PLAI	25	21	84 %
TOTAL PLUS/PLAI	138	90	65 %
PLS	20	39	195 %
PSLA	0	0	

Autorisation d'engagement subdélégée : **870 000 €**.

Cette AE subdélégée est venue s'ajouter au reliquat 2006 de 19 1140,85 € soit un total d'AE disponible pour Bourges Plus de **1 061 140,85 €** en début d'année 2007.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social

PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Insertion

PLS = Prêt Locatif Social

PSLA = Prêt Social à la Location Accession

Les opérations engagées :

85 % des AE d'Etat ont été engagées, soit un solde de 165 045,22 € qui sera conservé en 2008.

Les objectifs quantitatifs ne sont atteints qu'à hauteur de 65 % en ce qui concerne la production d'une offre nouvelle de logements locatifs sociaux (PLUS/PLAI).

Les engagements du protocole de redressement de l'OPAC Bourges Habitat ont été respectés, la réhabilitation de 102 logements sur le quartier du Val d'Auron a été financée à ce titre.

Trois opérations de réhabilitation de l'OPH du Cher ont été retenues en supplément et financées en fin d'année 2007, suite à la signature du protocole de retour à l'équilibre de cet organisme le 30/10/2007.

Ont également été engagés, conformément aux objectifs de la convention :

- Une maison relais (16 logements PLAI), gérée par l'association le Relais et réalisée par la SA d'HLM Jacques Cœur Habitat
- 21 logements au titre de la reconstitution de l'offre sociale liée à la démolition de la cité Avaricum à Bourges, 9 logements avenue Jean Jaurès (9 PLUS) et 12 logements rue Joyeuse (8 PLUS et 4 PLAI). Le programme doit se poursuivre néanmoins sur les prochaines années conformément aux engagements de la Ville de Bourges et de l'OPAC Bourges Habitat

- 29 logements sociaux sur Saint-Doulchard (12 PLUS allée du Paradis, 9 PLUS et 8 PLS avenue de la République). Cette Commune a cessé d'être soumise en 2007 au dispositif de l'article 55 de la loi SRU dès l'approbation du PLH en décembre 2006, mais conformément aux engagements pris par la Commune, l'accroissement de l'offre sociale se poursuit sur cette Commune.

La programmation 2007 a reposé sur un seul bailleur, la SA Jacques Cœur Habitat.



> LOGEMENT PRIVÉ

La phase opérationnelle de l'**Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) de Bourges** a démarré le 2 janvier 2007. Bourges Plus en assure désormais la maîtrise d'ouvrage et l'animation en régie. Un apport supplémentaire d'aides propres de 139 450 € avait été prévu dans l'avenant fixant les dotations de l'année 2007.

Sept commissions locales de l'amélioration de l'habitat (CLAH) se sont tenues durant l'année 2007.

Montant des aides mobilisées en faveur du logement privé

Dotation prévisionnelle ANAH subdélégée :	746 000 €
Restitution à l'ANAH :	265 000 €
Dotation définitive 2007 :	481 000 €

	DOTATION 2007	CONSOMMATION	%	SOLDE
Montant ANAH délégué	481 000 €			
Reliquat ANAH 2006	202 688 €			
Total dotation ANAH 2007	683 688 €	576 542 €	84 %	107 147 €
Fonds propres Bourges Plus	259 450 €	122 569 €	47 %	136 881 €

Sont inclus dans la consommation des engagements ANAH, **17 439 €** au titre de l'ingénierie (9 078 € pour la première année du suivi animation de l'OPAH de Bourges et 8 361 € pour l'étude pré opérationnelle de l'OPAH thématique lancée sur les autres communes de la Communauté d'agglomération).

Suivi des objectifs du Plan de Cohésion Sociale

	OBJECTIF 2007	RÉSULTATS	%
Logement à loyer intermédiaire	23	8	35 %
Logements sociaux et très sociaux	30	13	43 %
Total loyers maîtrisés	53	21	40 %
Sortie de vacance	32	10	31 %
Dont sortie de vacance primée	7	7	10 %
Habitat Indigne PO	9	0	0 %
Habitat Indigne PB	9	1	11 %

PO : Propriétaire Occupant
PB : Propriétaire Bailleur

AVANT



APRÈS



Répartition des aides par type de propriétaires :

Propriétaires Bailleurs

Les dossiers relatifs à l'amélioration des logements locatifs ont été instruits conformément à la réglementation générale de l'ANAH.

Les engagements de l'année 2007 s'élèvent à 479 365 € sur les fonds ANAH délégués et à 120 701 € sur les fonds propres de Bourges Plus pour une production totale de **21 logements**.

Nombre de logements vacants remis sur le marché : **10**.

Propriétaires Occupants

L'instruction des dossiers déposés par les propriétaires occupants a été réalisée de la façon suivante :

- Taux de base (20 %), uniquement pour les dossiers comportant des travaux non partiels

- Taux à 35% et à 70 % (personnes à mobilité réduite).

Les engagements de l'année 2007 s'élèvent à 79 737 € sur les fonds ANAH délégués pour une production totale de **36 logements**. Bourges PLUS a complété les interventions de l'ANAH dans le cadre des objectifs de l'OPAH de BOURGES, pour un montant total de 1 868 €.

Les objectifs 2007 du plan de cohésion sociale ne sont que partiellement atteints. Ils sont néanmoins en progression par rapport à 2006. L'essentiel de la dotation consommée pour le logement privé (ANAH et Bourges Plus) a été mobilisée pour la production de logements locatifs à loyers maîtrisés et le traitement de l'habitat indigne.



LES AIRES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE



L'année 2007 a vu l'ouverture de deux aires d'accueil sur le territoire de Bourges Plus :

- l'aire d'accueil de Saint-Germain-du-Puy (25 places) en juillet 2007
- l'aire d'accueil de Saint-Doulchard (30 places) en décembre 2007.

La gestion de ces aires, ainsi que l'aire de grand passage a été confiée en avril 2007 à la société ADOMA.

LA RÉHABILITATION DE L'HABITAT PRIVÉ

L'année 2007 a été celle du lancement de l'OPAH de Bourges. Cette OPAH est animée en régie par Bourges Plus. Deux permanences hebdomadaires sont tenues pour accueillir le public, l'une à la Ville, l'autre à Bourges Plus.

Afin d'informer le public, des supports de communication spécifiques ont été créés (dépliants, affichettes, panneaux et bâches), des articles ont été publiés dans l'Info Plus et les journaux locaux et des actions de communication ont été menées :

- Petit déjeuner-débat avec les professionnels de l'immobilier (8/06/2007)
- Stand au salon de l'éco construction (5, 6 et 7/10/2007)
- Conférence de presse et visite sur le thème du logement indigne (20/11/2007)
- Présentation de l'OPAH aux entrepreneurs à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (26/11/2007).

Pour optimiser le conseil aux propriétaires, un prestataire technique a été désigné pour la réalisation de pré-études aux projets de réhabilitation des particuliers.

Fin 2007 une évaluation a été préparée en corrélation avec l'Observatoire de l'Habitat, permettant d'apporter une vision d'ensemble de l'activité menée dans le cadre de l'OPAH et de proposer des axes de travail pour l'année 2008.



Définition et lancement de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH thématique :

Un cahier des charges a été élaboré durant le second semestre 2007 afin de lancer un marché pour la réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH thématique. Cette étude inscrite dans la fiche action n°6 du PLH a pour but d'étudier l'opportunité de lancement d'une OPAH sur le reste du territoire de l'agglomération de Bourges Plus. Le thème des **économies d'énergies** est le cœur de cible de l'opération.

Le 22 octobre le groupement d'étude Athéis Conseil, Pact 18 et Nicolas Valade, est désigné pour réaliser cette prestation. Le 11 décembre le premier Comité de Pilotage s'est réuni pour assister à la présentation de la méthodologie du groupement. Cette étude se réalisera en 3 phases :

- Diagnostic du territoire
- Programme d'action
- Sensibilisation de l'information.

Après un travail documentaire, statistique et de rencontre des élus, elle se poursuivra en 2008, avec un travail de terrain et de proposition d'un dispositif, suivi par le service Habitat de Bourges Plus. L'Observatoire de l'Habitat intervient également en appui pour la transmission de données et d'informations au groupement, ainsi que pour la déclaration CNIL.



Le Service Habitat développe aussi l'approche partenariale. Citons la participation à la Commission Habitat Indigne, qui étudie l'élaboration collective d'une convention partenariale de lutte contre l'habitat indigne ; de même, au groupe de travail de la Ville de Bourges pour l'attribution des aides au ravalement et aux chauffe-eaux solaires, ainsi qu'aux groupes de travail concernant la constitution de l'ALE.

L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER

Cet outil a pour objectifs principaux :

- De constituer un outil de connaissance du marché de l'habitat et du foncier et de ses évolutions
- D'alimenter la définition de nouvelles actions en matière d'habitat par une phase de recherche, d'exploration et d'éclairage sur des thématiques spécifiques
- De suivre et évaluer les actions menées
- De constituer un lieu d'information.

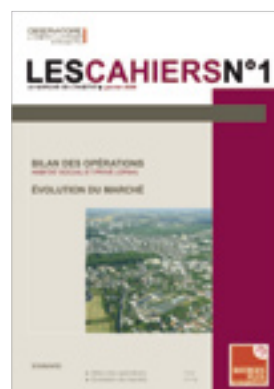
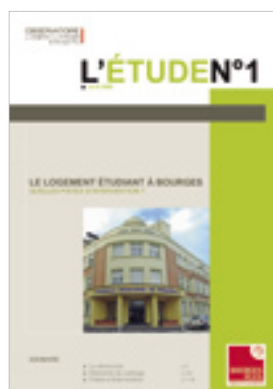
En 2007, ont été mis en place :

- Une étude sur le quartier du Val d'Auron, analysant les dynamiques sociales et urbaines de ce territoire
- Une enquête sur le logement étudiant, concernant les besoins en matière d'habitat de la population étudiante et identifiant des pistes d'actions adaptées
- Un outil de suivi et de cartographie du logement social avec la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) "Habitat Social"

- Un dispositif de suivi de la construction neuve, à travers la collecte des permis de construire déposés sur le territoire communautaire
- Un formulaire de préconisation du PLH, pour décliner les orientations du PLH dans les opérations importantes de construction neuve.

L'Observatoire de l'Habitat et du Foncier doit devenir un **lieu de ressources** pour les 14 Communes de Bourges Plus.

Aujourd'hui, **trois types de publications** sont mis à disposition des partenaires locaux et du "grand public", **les Etudes** (thématiques), **les Cahiers** (bilans annuels), et **la Lettre** de l'Observatoire.





AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Bourges Plus agit au quotidien au profit du Territoire et de ses habitants pour garantir la qualité de l'eau, moderniser les installations de traitement, améliorer les réseaux, et les voiries.

L'EAU
L'ASSAINISSEMENT
BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE
ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



L'EAU

Depuis sa création, l'Eau est une compétence optionnelle retenue par Bourges Plus.

Le **service public de l'eau** est financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial. Un rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est publié, notamment à l'attention des usagers.

Pour le service de l'eau, l'année 2007 a été marquée par la prise d'exploitation du service de l'eau sur la commune de Marmagne, jusqu'alors géré par un opérateur privé. Cette extension du périmètre

d'activité s'est opérée sans embauche, au moyen de gain de productivité.

En 2007, le service public de l'eau a assuré la distribution de l'eau à plus de 100 000 habitants des quatorze Communes de Bourges Plus. Le service était assuré en régie dans les sept communes de Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Marmagne, Morthomiers, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Saint-Michel-de-Volangis ; **ces sept Communes regroupent plus de 92 % des usagers.** L'exploitation du service est déléguée à VEOLIA EAU pour les communes

d'Annoix, d'Arçay, Berry-Bouy, Le Subdray, Plaimpied-Givaudins, Saint-Just et Trouy.

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé 7 593 876 m³ d'eau dans les quatre champs captants : Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin et le recours aux importations s'élève à 41 114 m³. Par ailleurs, 2,7 % des volumes prélevés, soit 203 166 m³ sont exportés à l'extérieur du territoire de la Régie. Sur le territoire de la Régie, les volumes facturés aux abonnés s'établissent à 5 587 869 m³.

●●● DES EFFORTS PERMANENTS D'AMÉLIORATION

Les efforts et adaptations du Service de l'Eau doivent être poursuivis et amplifiés. Afin d'offrir une qualité de prestation accrue qui réponde aux attentes des usagers, **la mensualisation des factures d'eau a été déployée en 2007.**



Modes de gestion du service de l'eau et années d'échéances de délégations

Ce nouveau mode de paiement nécessite certes encore un investissement humain important tant du service de l'eau que des services financiers et de la Trésorerie. Ainsi, l'objectif d'amélioration fixé pour l'année 2007 est atteint.

Pour l'année 2008, l'objectif d'amélioration du service de l'eau porte sur la traçabilité des réclamations usagers. En 2007, cette traçabilité est assurée sur les réclamations techniques, les réclamations administratives (résiliation et ou souscription d'abonnement, demande de dégrèvement, renseignement sur le prix ou la facture, demande de devis...).

Concernant les réclamations techniques usagers elles sont au nombre de 694. Elle sont toutes enregistrées et font l'objet d'un

traitement personnalisé qui passe systématiquement par une intervention soit immédiate via l'astreinte, soit programmée.

En 2007, le taux de réclamations techniques usagers ressort à 25/1000 usagers. 44 % d'entre elles sont liées à des fuites sur : branchements, canalisations, joints aux compteurs ou aux clapets. 61 réclamations concernent l'expression d'une insatisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau, soit moins de 9 % de l'ensemble des réclamations. Dans ce cas de figure, un agent se rend chez l'abonné pour diagnostiquer la situation. Après la purge du réseau, la situation marque dans la plupart des cas un retour à la normale.

Dans des cas plus délicats, les équipes réalisent des prélèvements d'eau qui font l'objet d'analyses. Mais en 2007, cette procédure n'a



pas été nécessaire. Les signalements de manque d'eau ou de pression sont respectivement aux nombres de 25 et 39 cas.

UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ VOLONTARISTE

Dans le cadre de la démarche qualité, les services de Bourges Plus ont réalisé une enquête de satisfaction clientèle.

Cette enquête porte sur la prestation de renouvellement des compteurs. L'enquête comprend quinze questions plus une notation. Sur un taux de réponse au questionnaire proche de 50 %, on note une appréciation très satisfaisante de la qualité du service rendu.

A noter également que la question qui reçoit la meilleure appréciation (93,1 % d'usagers tout à fait satisfaits) est la ponctualité du plombier d'intervention. Enfin la note de satisfaction globale est supérieure à 9 sur 10.

Les suivis de la qualité de l'eau réalisés par les deux autorités sanitaires indépendantes de Bourges Plus, le Service municipal d'Hygiène de Bourges et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, indiquent que les 235 prélèvements microbiologiques du contrôle réglementaire sont conformes aux limites de qualité. Sur les paramètres microbiologiques, le taux de conformité ressort à 100 %. Compte tenu de ces résultats, les autorités sanitaires considèrent que l'eau est de très bonne qualité microbologique sur le territoire intercommunal.

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution entraîne nécessairement une disparité des prix sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de

rationalisation ou d'amélioration.

En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus impliquent à terme l'unification des tarifs, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique, ne peut donc qu'être progressive dans le temps.

LA FACTURE D'EAU

Les Communes d'Annoix, d'Arçay, de Saint-Just et de Saint-Michel-de-Volangis n'ont pas d'assainissement collectif ; pour ces quatre communes, la facture type basée sur une consommation de 120 m³ ressort respectivement à 191,66 € TTC, 191,66 € TTC, 206,73 € TTC et 202,56 € TTC. Pour les dix autres communes, la facture basée sur une consommation de 120 m³ d'eau comprend la facturation des services de l'eau et de l'assainissement. Cette facture ressort à 486,30 € TTC pour Berry-Bouy, à 393,23 € TTC pour Bourges, à 397,54 € TTC pour La Chapelle-Saint-Ursin, à 426,86 € TTC pour Marmagne, à 379,74 € TTC pour

Morthomiers, à 394,10 € TTC pour Plaimpied-Givaudins, à 329,80 € TTC pour Saint-Doulchard, à 422,19 € TTC pour Saint-Germain-du-Puy, à 385,49 € TTC pour Le Subdray et à 468,60 € TTC pour Trouy.

La "facture d'eau" comprend l'encaissement de recettes financières pour le service public de l'eau (44 %), pour le service public de l'assainissement (38 %) et la perception de taxe (18 %) ; ces taxes abondent le budget du service public de l'eau qui s'établit à 10 M €.

71 % de ces recettes sont liées à la vente d'eau et 19 % concernent la perception de taxes et redevances pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'utilisation des recettes, se décompose en 28 % d'investissement travaux neufs et ingénierie, 21 % de charges de personnel, 21 % de versements de taxes et redevances auprès des organismes tiers et 19 % de charges d'exploitation, enfin 9 % de remboursement des emprunts. Fin 2007, l'encours de la dette auprès des différents établissements ressort à 9 683 800,75 €, en baisse de 4,1 % par rapport à l'exercice 2006.





L'ASSAINISSEMENT

En 2007, le **Service public de l'Assainissement** a poursuivi ses efforts pour l'amélioration du service aux usagers.

STABILITÉ DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS MATÉRIELLES DE FONCTIONNEMENT

Au cours de l'exercice, le périmètre d'intervention en régie pour l'assainissement collectif et non collectif est resté stable. Une délégation du service public de l'assainissement collectif pour les infrastructures de Marmagne et de Trouy se poursuit respectivement jusqu'en 2012 et 2013. **Le Service d'assainissement collectif est ainsi rendu à 26 500 usagers.** La mise en service d'un bâtiment d'exploitation neuf situé chemin de la Prairie à Bourges a permis **le regroupement des activités techniques du service sur un site unique et fonctionnel** situé au centre de gravité du périmètre d'intervention.

POURSUITE DU TRAVAIL DE FOND POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE PATRIMONIALE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

L'étude diagnostic du système d'assainissement s'est poursuivie par des investigations détaillées sur les réseaux et stations d'épuration ainsi que par des enquêtes auprès des particuliers et industriels. Les résultats partiels obtenus en 2007 seront consolidés en 2008 au travers d'un schéma directeur de travaux prioritaires. **La construction de la couche relative aux réseaux d'assainissement du Système d'Information Géographique** a été engagée, et l'informatisation de la base de données du Service Public de l'Assainissement Non Collectif a été réalisée (logiciel Cartajour).

STABILITÉ GLOBALE DE L'ÉQUILIBRE DÉPENSES-RECETTES, MALGRÉ DES PARAMÈTRES CONTRASTÉS

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 7 560 000 € HT, provenant à 80 % de la redevance d'assainissement.

L'assiette de facturation de la redevance d'assainissement s'établit à 4 759 000 m³, en recul de 5 % environ par rapport à l'exercice précédent dans un contexte météorologique de saison estivale perturbée. Le souci de l'usager de maîtriser sa consommation et la récupération des eaux pluviales pour les besoins d'arrosage contribue également à ce résultat.

Les volumes faisant l'objet d'un dégrèvement exceptionnel de la redevance d'assainissement sont en augmentation sensible par rapport à 2006 et atteignent 40 000 m³ en 2007.

Les primes pour épuration versées par l'Agence de l'Eau (369 000 € HT) sont stables avant un recul graduel en 2008, puis une suppression à partir de 2009.

L'apport des Participations pour Raccordement à l'Egout d'eaux usées (PRE) s'établit à 700 000 € HT, en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Le réaménagement de la dette permet de dégager des marges de manœuvre pour le financement des travaux d'extension et de renouvellement des infrastructures, tout en ramenant le capital restant dû à 9 699 000 € HT, valeur en diminution constante depuis 2004.





En tenant compte de l'augmentation limitée à (+) 2,5 % en 2007 et des lissages de convergence, le prix d'une facture type d'eau et d'assainissement de 120 m³ se décline comme suit :

Berry-Bouy	486,30 € TTC
Bourges	393,23 € TTC
La-Chapelle-St-Ursin	397,54 € TTC
Marmagne	426,86 € TTC
Morthomiers	379,74 € TTC
Plaimpied-Givaudins	394,10 € TTC
Saint-Doulchard	329,80 € TTC
Saint-Germain-du-Puy	422,19 € TTC
Le Subdray	385,49 € TTC
Trouy	468,60 € TTC

Pour les communes relevant exclusivement de l'assainissement non collectif, le prix d'une facture d'eau de 120 m³ s'établit comme suit :

Annoix	191,66 € TTC
Arcay	191,66 € TTC
Saint-Just	206,73 € TTC
Saint-Michel-de-Volangis	202,56 € TTC

FORTE MOBILISATION AU TRAVERS DU SYSTÈME QUALITÉ POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS

La mobilisation au travers du système de management de la qualité a permis l'atteinte des objectifs d'activité :

- Réalisation de 800 vérifications de branchements dans l'année
- Réalisation de 600 contrôles d'installations d'assainissement non collectif existantes
- Atteinte des objectifs d'entretien préventif des réseaux et stations de refoulement.

Par ailleurs, le taux de renouvellement estimé du réseau est inférieur à l'objectif visé de 1 %, dans un contexte de complexité accrue des programmations de travaux Agglomération/Communes, et de litiges avec l'entreprise chargée des travaux de réhabilitation du réseau.

En ce qui concerne la conformité des rejets des stations d'épuration dans le milieu naturel, l'année 2007 s'est

caractérisée par la publication d'un nouveau texte de référence et le pré examen de l'ensemble des dossiers d'autorisation de rejet par la Police de l'Eau.

En se référant à l'arrêté du 22 juin 2007, les rejets sont conformes en moyenne annuelle aux prescriptions, avec des difficultés sur plusieurs sites pour le traitement de l'azote (Trouy, Marmagne, Morthomiers) et le cas particulier de l'absence de déphosphatation physico-chimique sur la station d'épuration du Subdray. Le cas particulier de la station d'épuration de Saint-Germain-du-Puy doit être signalé. Si les objectifs sont atteints en moyenne annuelle, la proximité immédiate d'une aire d'accueil de gens du voyage sédentarisés entraîne des perturbations d'exploitation fréquentes, des surcoûts conséquents et une démotivation du personnel d'intervention.

PROJETS ENGAGÉS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION POUR L'EXERCICE 2008

- Lancement d'une enquête de satisfaction des usagers, centrée sur l'intervention curative des égoutiers en cas d'obstruction des canalisations
- Meilleure connaissance du flux de réclamations usagers par la mise en service de menus déroulants dans la grille de saisie du logiciel de pilotage du système qualité
- Finalisation d'un schéma-directeur de travaux prioritaires et structurants à l'issue de l'étude-diagnostic du système d'assainissement
- Finalisation des dossiers d'autorisation de rejet des stations d'épuration
- Amélioration des liaisons informatiques entre le siège et les bâtiments d'exploitation décentralisés afin de permettre l'accès aux données en temps réel et l'accès partagé aux fichiers issus des progiciels techniques et bureautiques.





BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE

Le service est organisé autour de 2 activités :

- > Bureau d'Études
- > Voirie.

L'ACTIVITÉ DU BUREAU D'ÉTUDES

Les principales actions menées ont été :

> TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DANS LES BÂTIMENTS

- Pré-études des réseaux d'eaux usées et bâtiments (opérations inscrites au BP 2007, préparation du budget primitif 2008, PRU)
- Elaboration des plans de travaux et de récolement des opérations inscrites aux budgets annuels
- Elaboration des plans de récolement (échelle 1/200^e) après la réalisation des travaux par les entreprises ou les services de Bourges Plus
- Création des plans schématiques d'ensemble (stabiphane - échelle 1/2000^e) des réseaux d'eaux usées et d'eau potable des Communes constituant la Communauté d'agglomération et intégration de ceux-ci dans le SIG.



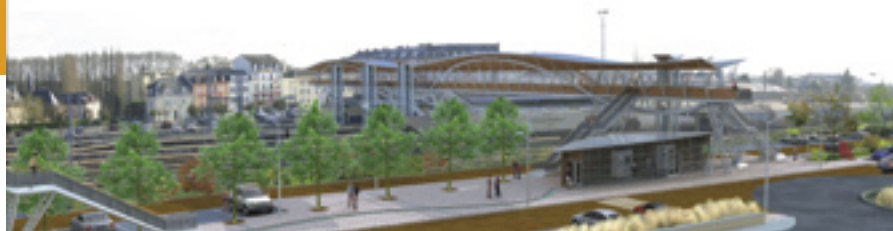
> GESTION DES MARCHÉS PLURIANNUELS :

- Marchés à bons de commandes pluriannuels :
 - Relevés topographiques voiries (environ 100 km en fonction du programme de travaux),
 - Bornage foncier
- Marché à bons de commandes d'études des réseaux d'eaux usées et d'eau potable
- Marchés d'entretien des installations techniques de plusieurs bâtiments de Bourges Plus (alarme incendie, ascenseur).

> CONDUITE D'OPÉRATIONS ASSURÉES EN MAÎTRISE D'ŒUVRE PRIVÉE :

- Montage et suivi d'opérations inscrites au Projet de Renouvellement Urbain de la Ville de Bourges et pour lesquelles Bourges Plus assure la Maîtrise d'Ouvrage (extension parking COMITEC, création d'un parking et remplacement des passerelles du Pôle Gare
- Montage et suivi d'opérations structurantes en matière économique (engagement des travaux de démolition et dépollution du site Lahitolle dans le cadre de la création du Technopole).





LA VOIRIE

Le Service Voirie s'occupe des voiries d'intérêt communautaire ainsi que des voiries dans les zones d'activités transférées.

> GESTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :

- Bourges : avenue de Lattre de Tassigny, rue de Pignoux, rue Carnot, boulevard Joffre, boulevard de l'Industrie et boulevard de l'Avenir, chemin des Carrières
- Saint-Germain-du-Puy : avenue de la Gare et rue des Lauriers.

Bourges Plus intervient sur l'entretien du corps de chaussée, de la chaussée, des trottoirs ou accotements, des bordures de trottoirs, des caniveaux.

> GESTION DES VOIRIES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES :

- Bourges : l'ensemble des zones d'activités (Danjons, Comitec, Prospective, Esprit 1, Centre d'affaires, Beaulieu, Aéroport, Echangeur, Varennes)
- Trouy : Bois de Givray.

Bourges Plus intervient sur l'entretien :

- De la voirie (corps de chaussée, chaussée, trottoirs ou accotements bordures de trottoirs, caniveaux)
- Des réseaux d'eaux pluviales
- Des espaces verts
- De la signalisation au sol
- De l'éclairage public
- De la signalétique.

Pour les voiries situées sur le territoire de la Ville de Bourges, Bourges Plus et la Ville de Bourges ont passé une convention de mise à disposition de services afin que la Ville puisse continuer à prendre en charge l'entretien et l'exploitation des voiries transférées.

La convention prévoit ainsi que les missions suivantes soient assurées par la Ville de Bourges :

- Espaces verts : taille d'entretien, tonte, désherbage, fauchage de fossés, nettoyage des fonds de fossés, gyrobroyage, nettoyage des espaces verts
- Balayage : mécanique des caniveaux; manuel des trottoirs; ramassage des feuilles
- Signalisation : peinture routière
- Nettoyage des réseaux des eaux pluviales : canalisations, avaloirs, débourbeurs-déshuileurs
- Eclairage public : consommation, entretien des armoires électriques
- Voirie : entretien courant (fissures, rebouchage de trous).

En 2007, le Service a poursuivi les actions engagées en 2006 :

- Décryptage de l'ensemble des textes régissant la voirie d'intérêt communautaire (définitions, transferts, compétences,...)
- Recherche des méthodes à employer pour le contrôle de l'activité des prestataires intervenant dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation
- Mise en place de procédures de travail avec nos partenaires : Ville de Bourges, SEM Territoria
- Gestion de marchés de prestations de services notifiés
- Constitution de bases de données et recherche des informations nécessaires (base de données "voirie" existante jusque là)

- Evaluation des travaux de remise en état des voiries, en méconnaissance des structures de chaussées existantes.

Ces actions n'ont pas pu être menées à bien en 2007, du fait du départ du technicien responsable voirie (son remplacement n'est intervenu qu'au 7 avril 2008).

Les opérations suivantes ont cependant été initialisées en 2007, avec la réalisation partielle ou totale en 2008 :

- Projet d'installation de panneaux d'entrée de l'Agglomération
- Requalification de l'avenue de la Gare à Saint-Germain-du-Puy
- Requalification de l'avenue de la Prospective à Bourges.





ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Le **Service d'Archéologie** a pour mission essentielle l'Archéologie préventive, qui consiste en la réalisation :

- > d'opérations de terrains (diagnostics et fouilles préventives)
- > d'études et de publications scientifiques découlant de l'activité de terrain.

L'activité 2007 s'est déroulée autour des actions suivantes :

DIAGNOSTICS

(La mobilisation en jours ouvrés concerne uniquement le terrain : la préparation du dossier administratif, la mise en place technique, le relevé topographique fouille terminée, ne sont pas mentionnés ici)

- Saint-Germain-du-Puy, Les Chailloux, sur 14,6 h. : 9 jours ouvrés (avril)
- Bourges, Franges du Moulon, sur 4,4 h. : 5 jours ouvrés (avril)
- Bourges, Grand Mazières, sur 44 h. : 21 jours ouvrés (avril-mai)
- Bourges, Avaricum, sur 1,2 h. : 6 jours ouvrés (juillet)
- Saint-Doulchard, Le Pressoir, sur 14 h. : 15 jours ouvrés (octobre).

FOUILLES PRÉVENTIVES

(La mobilisation en jours ouvrés concerne uniquement le terrain : la préparation du dossier administratif, la mise en place technique, le relevé topographique fouille terminée, ne sont pas mentionnés ici)

- Bourges, Port Sec sud 2007 (3 h. fouillés) : juin à mi-septembre
- Bourges, Hameau de Lazenay (1 h. fouillé) : septembre à novembre
- Bourges, Port Sec nord (fouille terminée en mars 2008) : décembre.

RAPPORTS DE FOUILLE

- Bourges, Port Sec sud (fouille préventive 2006) : rapport transmis au SRA en février 2007
- Bourges, ZAC Maréchal Juin (diagnostic 2006) : rapport transmis au SRA en février 2007
- Bourges, Belle Île 2 (diagnostic 2006) : rapport transmis au SRA en mars 2007
- Bourges, Port Sec sud (fouille préventive 2007) : rapport transmis au SRA en avril 2008
- Saint-Germain-du-Puy, Les Chailloux (diagnostic 2007) : rapport transmis au SRA en juin 2007
- Bourges, Grand Mazières (diagnostic 2007) : rapport transmis au SRA en juillet 2007
- Bourges, Avaricum (diagnostic 2007) : rapport transmis au SRA en août 2007
- Bourges, Les Cavalières (diagnostic 2006) : rapport transmis au SRA en novembre 2007
- Bourges, Franges du Moulon (diagnostic 2006) : rapport transmis au SRA en décembre 2007
- Saint-Doulchard, Le Pressoir (diagnostic 2007) : rapport transmis au SRA en janvier 2008
- Bourges, Hameau de Lazenay (fouille préventive 2007) : rapport en cours.

SRA : Service Régional d'Archéologie





TRANSMISSION SCIENTIFIQUE

- Etude/publication Saint-Martin-des-Champs nécropole
- Publication "Cimetières médiévaux"
- Cycle d'études de la céramique protohistorique
- Etudes de céramiques du haut Moyen Âge
- Etudes/publication tombe du Subdray
- Préparation du colloque AFEAF à Bourges (mai 2008)
- Auvergne, Berry, Orléanais. La France centrale aux IV^e-III^e siècles av. J.-C. La Gaule dans son contexte européen (Colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand 2003)
- Un complexe princier de l'âge du Fer. L'habitat du promontoire de Bourges (VI^e-IV^e s. av. J.-C.).



ÉDITION

BITURIGA 2007-3

Un complexe princier de l'âge du Fer. L'habitat du promontoire de Bourges (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)



Bourges Plus : 23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex
Tél. : 02 48 48 58 58 - Fax : 02 48 48 58 60 - Site : www.bourgesplus.fr